

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE L'ÉCOLE CHARTREUSE

DU 12 JUIN 2018

Étaient présents lors du conseil d'école :

Enseignants : Mmes O. Régnier (CP), L. Marcot (CE1), S. Blouch (CE2), S. Seurre (CM2) et Mr. D. Boyer (CM1 et directeur).

Représentante des parents d'élèves PEEP : Mmes E. Bourrilhon et A. Nicaise.

Représentants des parents d'élèves FCPE : Mme D. Delay-Prévé et Mrs S. Desbois et B. Bouchon

Représentants de la Mairie : Mme B. Lahellec

1/ Question posée directement à L'IA par quelques parents d'élèves concernant la crainte de la prise de direction de Mme Odile Régnier l'année prochaine.

Les parents d'élèves élus rappellent qu'ils n'ont jamais été interpellés sur cet aspect et indiquent qu'une entrevue entre ces parents, l'inspecteur de circonscription, le directeur de l'école et les parents d'élèves élus s'est déroulée le 8 juin 2018 dans les locaux de l'inspection à Crolles où ont été entendues les doléances et craintes de ces parents.

M. l'inspecteur, après avoir souligné l'aspect peu démocratique de la démarche de ces parents, a réaffirmé sa totale confiance en Mme Régnier tout en écoutant les craintes exprimées. Il s'est engagé à recevoir Mme Régnier pour un entretien très rapidement et à suivre le déroulement des choses l'année prochaine si besoin était. M. Boyer affirme son soutien, avec l'ensemble des enseignants, à Mme Régnier en précisant que depuis, certaines familles se sont désengagées de cette démarche en s'excusant des propos écrits directement auprès de Mme Régnier.

Mme Régnier, nommée directrice de l'école, intervient en précisant qu'elle est dans la continuité de l'équipe pédagogique, qu'elle n'a pas de difficultés de dialogue, qu'elle est ouverte au dialogue mais que parfois, le déroulement du CP amène à bien cadrer les exigences nécessaires aux bons apprentissages, amène à dire « non » aux demandes très particulières de certaines familles, le passage de maternelle à CP étant une étape importante. Aucune remarque n'ayant été faite sur la qualité des apprentissages réalisés en CP.

Il est précisé, comme l'IEN et la mairie l'ont rappelé, que des alternatives existent pour les familles vraiment trop inquiètes. Elles seront aidées en cela par les institutions.

Les parents d'élèves se satisfont de la réactivité de l'écoute de M. l'Inspecteur, du directeur actuel et de Mme Régnier.

2/ Bilan des activités du second trimestre et des activités à venir

L'ensemble des sorties et activités se sont formidablement bien déroulées, en particulier les classes-cirque des CP et CE1. Un grand merci aux enseignantes et parents accompagnateurs ! Une belle réussite !

Un remerciement à l'ensemble des parents qui se sont investis pour tous les accompagnements.

Rappel :

- Chorale le 28 juin
- Festifoot le 29 juin
- Bataille d'eau le 05 juillet pour clôturer l'année scolaire

3/ Effectifs présumés l'année prochaine et nouvelle direction

CE 1 : 24

CE 2 : 28

CM1 : 25

CM2 : 27

5 nouvelles arrivées, 2 départs prévus pour déménagement et un seul départ confirmé suite aux « inquiétudes » citées plus haut.

Concernant la nouvelle équipe :

Mme Blouch quitte l'école.

Odile Regnier est nommée Directrice avec décharge le Lundi. Elle a désigné la nouvelle équipe comme suit :

CP : Lydie Marcot

CE 1 / CE 2 attribués aux nouvelles enseignantes

CM 1 : Mme Odile Regnier

CM2 : Mme Sandrine Seure

4/ Perspectives pour l'année prochaine

Il serait proposé aux futurs CM1 une classe de mer à Cancale sur une période estimée entre le 6 mai et le 17 mai 2019.

Il y aura une chorale mais pas de concert.

Des projets culturels sont en réflexion avec l'espace Paul Jargot.

Maintien du ski pour les CM1/CM2 et natation pour les classes du CP au CE2.

5/ L'équipe présente le projet d'école pour les 3 ans à venir : aucun commentaire.

Mme Delay-Prévé prend la parole pour remercier très chaleureusement l'équipe pour son travail auprès de ses 3 enfants tout au long de ces nombreuses années, soulignant l'engagement de l'équipe dans autant projets motivants et formateurs et assurant de la bienveillance des enseignants auprès des élèves : elle parle en connaissance de cause pour avoir accompagné de très nombreuses fois les élèves en classes de découvertes ou autres séjours à la journée. Elle souligne par ailleurs que rares sont les équipes qui s'engagent autant auprès des élèves pour avoir fréquenté d'autres écoles auparavant.

Mme Lahellec précise que seule l'école Chartreuse propose à l'heure actuelle une offre éducative aussi variée dans ses propositions de classes de découvertes à Crolles.

L'équipe de l'école Chartreuse remercie aussi chaleureusement Didier Boyer pour ces nombreuses années pleines d'élan et de dynamisme et lui souhaite une excellente retraite.

M. Boyer conclue le conseil d'école en remerciant ses collègues, les parents d'élèves et la mairie pour ces nombreuses années d'échanges constructifs et positifs. Il souhaite une excellente suite à la future équipe.

FCPE

PEEP

Ecole Chartreuse